

## Rentrée 2026/2027 au Collège et au Lycée

Chers Parents, Chers Elèves,

Je vous invite à prendre connaissance des modalités de la prochaine rentrée au collège et au lycée. Comme les autres années, la rentrée sera décalée pour les élèves afin de favoriser l'accueil de chacun par niveau.

Je vous souhaite à tous un très bel été et de très belles vacances.

Alexandre Gaudon, Chef d'Établissement coordinateur

### 1. Dates et horaires de rentrée

Pour le jour de la rentrée prévoir : agenda, trousse, feuilles et sac pour le rangement des manuels scolaires.

#### **Mardi 1 septembre 2026 :**

- **6ème** de 7h55 à 11h55 et de 13h30 à 16h00  
**8h00 : accueil des élèves et des familles (qui le souhaitent) en salle de sport**
- **2nde** de 13h30 à 16h - **13h30 : accueil des élèves et des familles (qui le souhaitent) en salle de sport**

#### **Mercredi 2 septembre 2026 :**

- **1ère et Tle** de 7h55 à 11h55 - **7h55 : Accueil des élèves en salle de sport**
- **3ème** de 8h30 à 11h55 - **8h30 : Accueil des élèves en salle de sport**
- **4ème** de 9h00 à 11h55 - **9h00 : Accueil des élèves en salle de sport**
- **5ème** de 9h30 à 11h55 - **9h30 : Accueil des élèves en salle de sport**

### 2. Dates importantes

#### **Réunions d'informations de rentrée aux familles :**

- en 6ème samedi 5 septembre 2026 à 10h (en salle d'EPS)
- en 2nde lundi 7 septembre 2026 à 17h30 (en salle Alix Le Clerc au 2ème étage)
- en 1ère/Term mardi 8 septembre 2026 à 17h30 (en salle Alix Le Clerc au 2ème étage)
- en 5ème lundi 14 septembre 2026 à 17h30 (en salle Alix Le Clerc au 2ème étage)
- en 4ème mardi 15 septembre 2026 à 17h30 (en salle Alix Le Clerc au 2ème étage)
- en 3ème jeudi 17 septembre 2026 à 17h30 (en salle Alix Le Clerc au 2ème étage)

#### **Stages en milieu professionnel en 3ème**

- en 3ème du lundi 8 février 2027 au vendredi 12 février 2027
- en 2nde : du lundi 14 au vendredi 25 juin 2027

**Établissement (école/collège/lycée) fermé le vendredi 13 novembre 2026 (journée pédagogique)**

### 3. Gestion des téléphones portables dans l'établissement

**Pour les 6è, 5è et 4è :** les téléphones doivent être déposés dans un casier individuel sécurisé à l'entrée de l'établissement (à proximité de la vie scolaire) - les élèves concernés doivent impérativement prévoir un cadenas à clé.

**Pour les 3è :** les téléphones doivent impérativement être éteints et rangés à l'entrée dans l'établissement. Pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent être confiés à la vie scolaire.

**Pour les lycéens :** les téléphones portables doivent impérativement être éteints et rangés à l'entrée dans l'établissement. Leur usage est toléré à l'étage des lycéens pendant les récréations et lors de la pause méridienne.

### 4. Emplois du temps des classes

Ils seront communiqués aux élèves le jour de la rentrée.

## **5. Entrées et sorties de l'établissement (pour les élèves)**

Uniquement par le portail, 2 rue Delorme. Ouverture du portail le matin à 7h30.

Une étude (gratuite) est possible tous les jours jusqu'à 16h55.

Amplitude horaire maximale possible pour les élèves :

- au collège : 7h55 / 11h55 - 13h / 16h55
- au lycée : 7h55 / 11h55 et 12h55 / 17h55

Pour toute demande spécifique par rapport aux entrées et sorties, n'hésitez pas à contacter Mme Virlogeux (responsable de Vie Scolaire) à la rentrée.

## **6. Ecole Directe**

Ecole Directe est l'environnement numérique de travail (ENT) de l'établissement (messagerie, suivi du travail et des résultats, bulletins, paiements en ligne...). **Il appartient à chaque famille de consulter régulièrement les messages d'information (compte "parents") sur école directe. L'essentiel des informations se fera de cette manière** (les bulletins trimestriels seront envoyés uniquement en version numérique par Ecole Directe, il appartient aux familles de les sauvegarder en version numérique (pdf) ou de les imprimer).

À la rentrée les codes d'accès "parents" seront envoyés par sms et mail aux "nouvelles familles", pour ceux qui ont déjà des codes, ceux-ci restent valables. Les codes des "nouveaux" élèves seront donnés à la rentrée.

## **7. Manuels scolaires**

Les manuels scolaires sont mis à disposition par l'établissement. L'élève doit en prendre le plus grand soin : ils devront être couverts et étiquetés au nom de l'élève en début d'année et rendus en bon état en fin d'année.

**Les élèves doivent avoir à la rentrée un chèque de caution (80€ pour les collégiens et 120€ pour les lycéens à l'ordre de OGEF St-Benoît)** pour la remise des manuels scolaires. Ce chèque ne sera pas encaissé et sert de garantie. **Tout manuel perdu ou détérioré sera facturé aux familles au prix réel en fin d'année.**

Pour les lycéens : les livres sont subventionnés par la région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est pourquoi les élèves doivent absolument commander pour la rentrée leur PASS'Région (<https://www.auvergnerrhonealpes.fr/passregion>).

## **8. Adresses mail de contact**

Accueil de l'établissement (Mme Siramy et Mme Touret) : [accueil@saintbenoit-moulins.fr](mailto:accueil@saintbenoit-moulins.fr)

Secrétariat de l'établissement (Mme Touret) : [secretariat@saintbenoit-moulins.fr](mailto:secretariat@saintbenoit-moulins.fr)

Service comptabilité (Mme Durand) : [comptabilite@saintbenoit-moulins.fr](mailto:comptabilite@saintbenoit-moulins.fr)

Mme Virlogeux (responsable de vie scolaire) : [viescolaire@saintbenoit-moulins.fr](mailto:viescolaire@saintbenoit-moulins.fr)

Mme Daudruy (adjoine en pastorale) : [pastorale@saintbenoit-moulins.fr](mailto:pastorale@saintbenoit-moulins.fr)

M Gaudon (chef d'établissement) : [a.gaudon@saintbenoit-moulins.fr](mailto:a.gaudon@saintbenoit-moulins.fr)

## **9. Bourses**

Une demande d'étude automatique du droit à la bourse peut être complétée dès aujourd'hui (si cela n'a pas été déjà fait - contacter Mme Durand au service comptabilité), valable pour toute la scolarité dans le second degré (collège et lycée).

A défaut, vous avez la possibilité de déposer un dossier de demande de bourse à la rentrée scolaire.

## **10. Animation Pastorale**

Les calendriers et toutes les indications utiles pour la catéchèse, la culture religieuse, la profession de foi et la confirmation seront donnés après la rentrée.

**Pour information :** fermeture des bureaux le vendredi 10 juillet / réouverture le jeudi 20 août 2026